



HAL
open science

**La chronologie du règne de Thoutmosis II, ses
conséquences sur la datation des momies royales et leurs
répercussions sur l'histoire du développement de la
Vallée des rois**

Luc Gabolde

► **To cite this version:**

Luc Gabolde. La chronologie du règne de Thoutmosis II, ses conséquences sur la datation des momies royales et leurs répercussions sur l'histoire du développement de la Vallée des rois . Studien zur altägyptischen Kultur, 1987. hal-01793022

HAL Id: hal-01793022

<https://hal.science/hal-01793022v1>

Submitted on 3 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CHRONOLOGIE DU REGNE DE THOUTMOSIS II,
SES CONSEQUENCES SUR LA DATATION DES MOMIES ROYALES
ET LEURS REPERCUSSIONS SUR L'HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE
DES ROIS

von

Luc G a b o l d e
(mit Tafel 2 - 3)

Quoiqu'encadré de souverains célèbres, dans une dynastie glorieuse, le règne de Thoutmosis II demeure fort mal connu. La chronologie, l'identification de la momie royale et celle de la tombe demeurent incertaines et c'est le propos de la présente communication que d'essayer d'éclairer ces quelques points précis.

I LA CHRONOLOGIE DU REGNE DE THOUTMOSIS II

A) L'AGE DU SOUVERAIN AU MOMENT DE SON COURONNEMENT

Un texte contemporain du roi révèle que celui ci était sans doute très jeune lors de son accession au trône; Ineni l'y qualifie en effet de "*bik imy sš*" - "*faucon dans le nid*"¹, expression qui désigne à cette date un très jeune souverain².

Parallèlement, sur la stèle de l'an I de Thoutmosis II, il apparait clairement que le roi ne participe pas à la campagne³; après avoir reçu la nouvelle d'une rébellion en Nubie "*il advint que S.M. fit en-*

¹ Urk. IV, 58, 5.

² Wb III, 494, BIII; autres parallèles:
- sous Thoutmosis III: Urk. IV, 157, 3.
- sous Aménophis II: Urk. IV, 897, 12.

³ T. Säve-Söderbergh, Ägypten und Nubien, 152.

voyer une armée vers Ta-Seti"⁴ mais le roi n'en prend pas directement la tête, c'est même seulement "l'esprit efficace de S.M." qui "la guidait et sa crainte révérentielle" qui "protégeait sa progression"⁵. L'armée a d'ailleurs reçu ses ordres à l'avance puisqu'elle remplira sa mission "conformément à tout ce qu'avait ordonné S.M."⁶. Enfin, de retour de Nubie un fils d'un des chefs du vil pays de Kouch, "ramené vivant comme prisonnier avec ses gens au lieu où se trouvait S.M. fut assurément placé sous les pieds du Dieu Parfait puis S.M. apparaissait en gloire sur l'estrade tandis qu'étaient trainés les prisonniers qu'avait ramenés cette armée de S.M."⁷. Il est donc explicitement révélé que le roi n'a pas quitté le territoire de l'Égypte et ce certainement parce que son jeune âge ne lui permettait pas à la date de son accession au trône de participer à une campagne militaire.

Rappelons par ailleurs que si Thoutmosis I règne 13 ans⁸ et n'a pu prendre d'épouse secondaire avant son accession au trône, son bâtard Thoutmosis II, né de l'épouse secondaire Mout-neferet, ne peut dans ce cas avoir dépassé 13 ans à son propre couronnement.

Enfin l'examen des rares portraits connus ou attribuables avec certitude à Thoutmosis II⁹, dont la physionomie, avec ses joues pleines et son court nez retroussé, est très caractéristique, montre un visage très jeune, encore enfantin (pl. 2-3).

Nous déduisons de ce qui précède que Thoutmosis II devait être au plus âgé de 12 - 13 ans au moment de son couronnement.

⁴ Urk. IV, 140, 3.

⁵ Urk. IV, 140, 7 - 8.

⁶ Urk. IV, 140, 11.

⁷ Urk. IV, 140, 13 - 16.

⁸ D'après Manéthon, mais confirmé par les scarabées; E. Hornung, Untersuchungen zur Chronologie und Geschichte des Neuen Reiches, ÄgAbh 11, 1964, 30.

⁹ Portraits de Thoutmosis II:

- reliefs: A.Q. Muhammad, dans: ASAE 59, 1966, 9 = K. Myśliwiec, Le portrait royal dans le bas relief du Nouvel Empire, 1976, 42 - 45.

- statues: Elephantine, G. Dreyer, dans: SAK 11, 1984, 489 - 499, pls. 20 - 21. Un portrait très vraisemblable, Caire, JE 52364, attribué par S. Ratié, Hatchepsout, sources et problèmes, Montpellier 1979, 68; puis par G. Dreyer, dans: SAK 11, 1984, 497 - 498.

B) LA DUREE DU REGNE DE THOUTMOSIS II

1) Dates apparaissant sur les monuments

- a) Une seule date incontestable du règne de Thoutmosis II a subsisté et se trouve sur la stèle d'Assouan déjà mentionnée, relatant une campagne en Nubie: "*An de règne I, 2ème mois de la saison akhet, 8ème jour, apparaît en gloire par la Majesté de l'Horus-taureau-victorieux Ouser-pehty, celui des Deux Déeses Neteru-nesyt, le Faucon d'or Sekhem-Kheperou, le Roi de Haute et Basse Egypte Aa-Kheper-en-Rê, le Fils de Rê Thout-mosis-nefer-Khaou, sur le trône de l'Horus des vivants*"¹⁰. Il s'agit là, semble-t-il, de la mention de l'accession au trône au jour de la mort du roi précédent et non du jour du couronnement¹¹.

- b) Une inscription de la cataracte de Tangour, copiée par Birch¹² et corrigée par C. Vandersleyen¹³, mentionne *l'an II* d'un roi 'Aa-Kheper-...-Rê généralement identifié à Thoutmosis I¹⁴. Quand on sait que ce roi mena justement une campagne en Nubie en l'an II de son règne¹⁵, on doit admettre que cette attribution a toutes les chances d'être exacte.

- c) *L'an II, premier mois de chemou* donné par Bruyère¹⁶ comme étant la date d'une expédition en Nubie de Thoutmosis II se réfère très certainement à la mention précédente, plus précisément à la version copiée par Birch qui, nous l'avons vu, concerne Thoutmosis I.

- d) *L'an III, premier mois de chemou, 21ème jour* que mentionne plus loin le même auteur¹⁷ pour une expédition sur l'Euphrate ne correspond à aucun document du règne de Thoutmosis II. Bruyère aura sans doute fait une confusion avec des inscriptions de Thoutmosis I gravées près d'Assouan¹⁸ (mais qui concernent une expédition en Nubie) qui, au jour près - le jour noté à Assouan est le 22ème - sont identiques.

¹⁰ Urk. IV, 137, 9 - 12.

¹¹ A.H. Gardiner, dans: JEA 31, 1945, 25 - 26; D.B. Redford, *History and Chronology of the 18th dynasty, Seven Studies*, Toronto 1967, 8 - 12; W. Barta, dans: SAK 8, 1980, 35.

¹² S. Birch, dans: PSBA 7, 1885, 121.

¹³ C. Vandersleyen, dans: BIFAO 69, 1961, 261, n.1.

¹⁴ K. Sethe, *Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thutmosis' I, ihr Verlauf und ihre Bedeutung*, UGAÄ 1, 1896, 41.

¹⁵ Urk. IV, 8 - 9; Urk. IV, 36, 5 - 6; Urk. IV, 82 - 89.

¹⁶ B. Bruyère, *Sondages au temple funéraire de Thoutmosis II, Deir el Médineh*, FIFAO IV, 1926, 4ème fasc., 18.

¹⁷ B. Bruyère, FIFAO IV, 1926, 4ème fasc., 18.

¹⁸ Urk. IV, 88, 11; Urk. IV, 89, 6; Urk. IV, 89, 16.

- e) *L'an IX, inscrit*, toujours selon Bruyère¹⁹, sur un obélisque de Karnak semble n'avoir jamais existé que dans l'imagination de cet auteur: si des fragments d'obélisques au nom de Thoutmosis II ont bien pu être retrouvés sur le terrain²⁰, aucune trace de l'existence du fragment daté n'a pu être découverte.

- f) *Un an XI* hypothétique serait, selon Redford²¹ mentionné sur une stèle de Nebwawy au British Museum²². La lecture est cependant discutée: Breasted²³, tout comme Sethe²⁴, estime qu'il faut lire *an III* mais Capart²⁵, après un examen sur place du document confirme le chiffre *XI* donné par Spiegelberg²⁶.

Quoiqu'il en soit il est pour le moins curieux

- que nulle part il ne soit fait mention de Thoutmosis II et que les seuls cartouches qui apparaissent sur le document soient ceux d'Ahmosis et de Thoutmosis III;
- que le mot employé pour "année" soit par trois fois écrit $\text{f} \hat{\text{i}}$ ce qui, sous cette forme, désigne plutôt "l'année civile" tandis que c'est la graphie $\text{f} \hat{\text{e}}$ qui est généralement employée pour "an de règne".

L'esprit général du texte est de relater les différents stades de la carrière de Nebwawy et la durée de son mandat dans chacune des charges. En adoptant la lecture "*an XI*", il faut comprendre que Nebwawy demeura "*ra-hery*"²⁷ dans le sanctuaire d'Osiris pendant "*XI ans*", cette fonction se déroula sous Thoutmosis III, comme le confirme la suite du texte: "*mon Seigneur me loua pour cela, le roi de Haute et Basse Egypte Men-Kheper-Rê*"²⁸.

Il fut ensuite promu "*premier prophète d'Osiris*"²⁹ et cet état dura pendant "*VI ans*"³⁰. Enfin il fut de nouveau promu à la charge de "*ra-hery*" dans un sanctuaire consacré à Ahmosis³¹; cette situation dura

¹⁹ B. Bruyère, FIFAO IV, 1926, 4ème fasc., 17.

²⁰ L. Gabolde, Note sur deux obélisques de Thoutmosis II, érigés sous le règne d'Hatchepsout - roi, devant le IVème pylône de Karnak, Karnak VIII (sous presse).

²¹ D.B. Redford, dans: JNES 25, 1966, 118 sq.

²² Urk. IV, 207 sq = Hieroglyphic Texts in the British Museum, VI, pl. 47.

²³ J.H. Breasted, AR II, § 180 et n.d.

²⁴ Urk. IV, 208, 16.

²⁵ J. Capart, dans: ZÄS 43, 1906, 162.

²⁶ W. Spiegelberg, dans: RecTrav 19, 1897, 97-98.

²⁷ Urk. IV, 208, 9.

²⁸ Urk. IV, 208, 16 - 17.

²⁹ Urk. IV, 209, 1.

³⁰ Urk. IV, 209, 9.


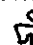

³¹ Urk. IV, 209, 12.

pendant "IX ans"³². Par la suite, Nebwawy vivra jusqu'à la corégence de Thoutmosis III et Aménophis II sinon jusqu'au règne personnel de ce dernier³³.

Nous ne voyons là aucune évocation d'un quelconque an XI de Thoutmosis II mais une simple relation de la durée des différentes charges exercées par Nebwawy sous le règne de Thoutmosis III.

- g) Une mention d'un an XII apparaît sur une stèle exhumée lors des fouilles de Bruyère sur le site du temple dit "funéraire" de Thoutmosis II³⁴. Cependant, il n'est pas du tout certain qu'il s'agisse d'un an de règne et, quoique Bruyère date ce document de la XVIIIème dynastie, rien en dehors du lieu de découverte ne permet de relier cette stèle au règne de Thoutmosis II. Il ne saurait y avoir là un quelconque indice de l'existence d'un an XII de Thoutmosis II.

- h) L'an XVIII est une date extrêmement controversée, relevée sur une statue très fragmentaire - aujourd'hui perdue - exhumée lors des fouilles de Daressy à la chapelle d'Ouadjmes. L'inscription, très abîmée, aurait porté: "An de règne XVIII, troisième mois de la saison peret, treizième jour sous la Majesté du <roi de Haute et Basse Egypte> 'Aa-Kheper-en-Rê ..."³⁵.

La publication de Daressy comporte cependant plus d'incohérences que ne le voudrait l'état fragmentaire du document et la graphie horizontale que l'auteur donne pour le cartouche de Thoutmosis II n'est jamais attestée ailleurs: on ne rencontre en effet jamais dans un cartouche horizontal de signe  pour la lettre n mais soit , soit . Il s'agit selon nous d'une lecture erronée d'Aa-Kheperou-Rê, Aménophis II. Cet an XVIII ne concerne donc pas Thoutmosis II. La date a cependant été parfois acceptée³⁶ ou même modifiée en "an XIV"³⁷.

Il ne reste en définitive qu'une seule date sûre pour le règne de Thoutmosis II: l'an I.

³² Urk. IV, 209, 15.

³³ S. Birch, dans: ZÄS 14, 1876, 4.

³⁴ B. Bruyère, FIFAO IV, 1926, 4ème fasc., 56 (2), pl. XI, n° 2, pl. XII, n° 1.

³⁵ G. Daressy, dans: ASAE 1, 1900, 99.

³⁶ E. Meyer, Geschichte des Altertums II (1), 2ème ed., 1928, 110; A.H. Gardiner, Egypt of the Pharaohs, 1961, 180.

³⁷ E.F. Wente, dans: JNES 34, 1975, 268, n. 22; E.F. Wente & C. van Siclen, dans: SAOC 39, 217 - 266. Ils modifient la date en an XIV, supposant que la fête - Sed d'Hatchepsout se déroula trente ans après le décès de son père.

2) Les listes de Manéthon (version Josèphe)

Helck³⁸ identifie Thoutmosis II *Aa-Kheper-en-Rê* à *Chebrôn*, ce que l'ensemble des égyptologues admet aujourd'hui³⁹. Les treize ans de règne que Manéthon lui attribue sont en revanche beaucoup plus contestés. Récemment, Helck⁴⁰ a, à deux reprises, estimé qu'il y avait eu une erreur de la part du scribe et qu'il faut lire 3 là où il était écrit 13.

3) Etat des questions

Une récapitulation des estimations des longueurs des règnes de la XVIIIème dynastie a été effectuée en 1964 par E. Hornung⁴¹. Pour Thoutmosis II les attributions variaient de un à dix-huit ans ou s'établissaient aux alentours de vingt et un ans pour les règnes cumulés de Thoutmosis I et II.

E. Hornung, quant lui, proposait un règne d'une durée comprise entre un et dix ans.

Plus récemment encore, les estimations étaient les suivantes:

Redford ⁴²	11 ans minimum
Drioton-Vandier ⁴³	15 ans
Hornung ⁴⁴	4 ans
Helck ⁴⁵	3 ans
von Beckerath ⁴⁶	3 ans
Helck ⁴⁷	3 ans
Wente - van Siclen ⁴⁸	14 ans
Hornung ⁴⁹	3 ans
Barta ⁵⁰	14 ans

³⁸ W. Helck, *Manetho*, dans: UGAÄ 18, 1956, 40.

³⁹ J. von Beckerath, dans: LÄ III/4, 1979, 550, 4.

⁴⁰ W. Helck, *Geschichte*, HdO I/1,3, 1968, 148; id., dans: CdE 48 No 96, 1973, 258.

⁴¹ E. Hornung, *Chronologie*, 1964, 120.

⁴² D.B. Redford, dans: JNES 25, 1966, 118.

⁴³ E. Drioton & J. Vandier, *L'Egypte*, 4ème ed., 1964, 630.

⁴⁴ E. Hornung, *Grundzüge der Ägyptischen Geschichte*, 1965, 84.

⁴⁵ W. Helck, *Geschichte*, HdO I/1,3, 1968, 150 - 154.

⁴⁶ J. von Beckerath, *Abriss der Geschichte des alten Ägypten*, 1971, 36 - 38.

⁴⁷ W. Helck, dans: CdE 48 No 96, 1973, 258 - 259.

⁴⁸ E.F. Wente & C. van Siclen, dans: SAOC 39, 1977, 226 - 227.

⁴⁹ E. Hornung, dans: Fs Edel, 1979, 249.

⁵⁰ W. Barta, dans: JEOL 26, 1979 - 1980, 33 - 34.

4) Etude quantitative des scarabées

Une première liste de scarabées fut arrêtée en 1917 par Petrie⁵¹. Le total s'établissait ainsi:

- Thoutmosis I : 86
- Thoutmosis II : 19
- Hatchepsout : 149

En attribuant 22 ans de règne à Hatchepsout, une règle de trois donne:

- 2,805 ans de règne pour Thoutmosis II
- 12,69 ans de règne pour Thoutmosis I

Une seconde liste, plus complète, de ces témoins précieux a été établie en 1976 par E. Hornung - E. Staehelin⁵². Elle fournit les chiffres suivants:

- Thoutmosis I : environ 200
- Thoutmosis II : environ 70
- Hatchepsout : environ 400;

le calcul proportionnel donne alors:

- 3,85 ans de règne pour Thoutmosis II
- 11 ans de règne pour Thoutmosis I.

B. Jaeger dans sa somme des scarabées de Menkheperre⁵³ aboutissait en 1979 aux totaux suivants (pour les scarabées "utilisables"):

- Thoutmosis I : 241
- Thoutmosis II : 65
- Hatchepsout : 463.

On obtient alors:

- 3,09 ans de règne pour Thoutmosis II
- 11,45 ans de règne pour Thoutmosis I.

Enfin les derniers travaux de B. Jaeger dans ses listes préparatoires à l'établissement d'un corpus des scarabées égyptiens, donnent:

⁵¹ W.M.F. Petrie, *Scarabs and Cylinders with Names*, 1917, 37.

⁵² E. Hornung & E. Staehelin, *Skarabäen und andere Siegelamulette aus Basler Sammlungen*, ADS I, 58. Ils considèrent que les scarabées de Thoutmosis I, Thoutmosis II et Hatchepsout sont tous originaux.

⁵³ B. Jaeger, *Menkheperre*, OBO, *Series Archaeologica II*, 1982, 15 et n.2, p.275.

- Thoutmosis I⁵⁴ : 290
- Thoutmosis II⁵⁵ : 96
- Thoutmosis IV⁵⁶ : 374.

En attribuant respectivement 13 et 9 ans de règne à Thoutmosis I et Thoutmosis IV⁵⁷, on obtient une estimation de:

- 3,1807 ans de règne pour Thoutmosis II.

La longueur moyenne du règne de Thoutmosis II s'établit donc d'après ces calculs aux alentours de trois ans.

5) Les données astronomiques et les problèmes liés à leur utilisation
Deux dates sothiaques se trouvent précéder et suivre le règne de Thoutmosis II:

- a) La date sothiaque du papyrus Ebers⁵⁸
"An de règne IX sous la Majesté du roi de Haute et Basse Egypte Djoser-Ka-Rê qu'il vive éternellement, fête de l'ouverture de l'année le 3ème mois de chemou le 9ème jour, lever de Sothis".
- b) La date sothiaque du calendrier d'Eléphantine⁵⁹
"...3ème mois de chemou, le 28ème jour de la fête du lever de Sothis, offrande en ce jour...".

Une inscription sur un bloc de dimensions et de facture semblable, provenant du même site⁶⁰ et portant un fragment de cartouche de Thoutmosis III permet d'attribuer avec beaucoup de vraisemblance le texte calendaire à ce roi et même, considérant l'absence de traces du nom d'Hatchepsout dans cette série de documents, de le dater postérieurement à l'an XXII. L'année de règne où fut noté le phénomène fait hélas défaut.

Dix-neuf jours séparant ces deux levers héliaques de Sothis, il en a été déduit que les deux inscriptions étaient distantes de 76 ans (plus ou moins 3 ans) et donc qu'il s'est écoulé 76 ans (plus ou moins

⁵⁴ B. Jaeger, dans: GM 68, 1983, 65 - 70; GM 70, 1984, 67 - 82.

⁵⁵ Id., dans: GM 62, 1983, 35.

⁵⁶ Id., dans: GM 72, 1984, 49 - 64; GM 74, 1984, 43 - 58.

⁵⁷ E. Hornung, Chronologie, 1964.

⁵⁸ R.A. Parker, Calendars, SAOC 26, 1950, 38.

⁵⁹ Urk. IV, 827, 8 - 9.

⁶⁰ Urk. IV, 823, 4. Sur d'autres blocs provenant du temple de Khnoum, l'épithète "*nfr hprw*" du cartouche de Thoutmosis III a été changée en "*hks M3<t*", modification qui pourrait avoir eu lieu en l'an XXIV du roi. Le temple de Thoutmosis III à Eléphantine serait alors antérieur à cette date.

3 ans) entre l'an IX d'Aménophis I et une année malheureusement perdue du règne de Thoutmosis III qui en compte 54 dont 32 de règne personnel.

Faisant appel à deux dates lunaires, d'ailleurs très controversées, contemporaines de Thoutmosis III⁶¹ ⁶², plusieurs auteurs⁶³ ont tenté de "caler" dans une chronologie absolue les dates sothiaques et les dates lunaires. Ils n'ont pu aboutir qu'à des conjectures contradictoires.

En fait, dans l'état actuel de nos connaissances, ces dates astronomiques se sont avérées à peu près inutilisables et demanderaient une étude spéciale qui dépasserait largement nos compétences et le cadre du présent article.

⁶¹ Urk. IV, 657, 2. Date lunaire de l'an XXIII, 1er mois de Chemou, 21ème jour. Sur les différentes interprétations de ce texte voir: R.O. Faulkner, dans: JEA 28, 1942, 4 et 11, qui, suivi par R.A. Parker, dans: JNES 16, 1957, 39 et 49 et JNES 29, 1970, 218, considère qu'il faut corriger le texte en 20ème jour. W. Helck, dans: MDAIK 28, 1972, 101 - 102, refuse la correction mais A. Spalinger, dans: MDAIK 30, 1974, 221 - 229, défend la date 20. E.F. Wente, dans: JNES 34, 1975, 265, reprend l'avis de Helck et accepte le jour 21 de l'original. G. Lello, dans: JNES 37, 1978, 327 - 330, propose d'accepter le texte sans correction mais R.A. Parker, dans: Studies Dunham, 1981, 146 - 148, reprend l'étude et conclut que le texte doit être corrigé en 20ème jour.

⁶² Urk. IV, 836, 1 - 2. Date lunaire de l'an XXIV, 2ème mois de Peret, 30ème jour. J.H. Breasted, AR II, § 606, traduisait "at the approach of the day of the New Moon". P. Barguet, Le temple d'Amon-Rê à Karnak, 297, comprenait "en attendant le jour de la fête de la pleine lune", suivi en cela par E.F. Wente, dans: JNES 34, 1975, 266: "While awaiting the day of the New Moon". Ce dernier croit ainsi que la nouvelle lune se produisit le lendemain mais R.A. Parker, dans: Studies Dunham, 1981, 147, s'oppose à cette hypothèse et conclut à une nouvelle lune le jour même du 2 Peret, 30; voir aussi W. Barta, dans: ZAS 106, 1979, 1; GM 47, 1981, 9 sq.

⁶³ E. Mahler, dans: ZÄS 27, 1889, 99 et 103; L. Borchardt, Quellen und Forschungen II, 1935, 18 - 19. W.F. Edgerton, dans: AJSL 53 (3), 1937, 188 - 197; M.B. Rowton, dans: JEA 34, 1948, 78; R.A. Parker, Calendars, SAOC 26, 1950, 38 sq.; R.A. Parker, dans: JNES 16, 1957, 39 - 43; M.B. Rowton, dans: JNES 19, 1960, 22; E. Hornung, Chronologie, 1964, 58 - 59; J. Reads, dans: JNES 29, 1970, 8; R.A. Parker, dans: JNES 29, 1970, 217 - 220; J. de Micelli, Thoutmosis II pharaon de l'Exode, Tulle 1974; R.D. Long, dans: Or 43, 1974, 261 - 274; E.F. Wente, dans: JNES 34, 1975, 265 - 272; R.A. Parker, dans: SAOC 39, 1977, 177 - 189; W. Barta, dans: JEOL 26, 1979 - 1980, 26 - 34; W. Helck, dans: GM 67, 1983, 43 - 51; GM 69, 1983, 37 - 42; R. Krauss, dans: GM 70, 1984, 37 - 43; J. von Beckerath, dans: GM 83, 1984, 13 - 15; W. Barta, dans: ZÄS 110, 1983, 16 - 26 et surtout R. Krauss, HÄB 20, 1985, 121 - 126.

6) Les biographies des contemporains

Ces textes ne peuvent évidemment nous fournir de chiffre exact cependant l'ensemble des règnes embrassés par les vies de chacun de ces personnages donne au moins une idée "globale" de leur longueur.

- a) Ineni commence sa carrière au moins sous Aménophis I⁶⁴, il vit sous Thoutmosis I⁶⁵, atteint le "*grand âge*"⁶⁶ sous Thoutmosis II⁶⁷ et semble achever sa vie au début du règne commun de Thoutmosis III et Hatchepsout⁶⁸ alors que la reine ne porte pas encore sa titulature de "pharaon". La description assez succincte du règne de Thoutmosis II, alliée au grand âge dont, à ce moment, Ineni fait état alors qu'il survivra jusqu'au règne commun de Thoutmosis III et Hatchepsout militent pour une durée brève du règne de Thoutmosis II.

- b) Ahmes Pennekhbet n'est certainement plus un adolescent à la fin du règne d'Ahmosis puisqu'il participe à une campagne de ce roi au pays de *Djahy*⁶⁹, il accompagne par la suite Aménophis I⁷⁰ et Thoutmosis I⁷¹ dans les deux campagnes que chacun d'eux a menées, participe à la seconde expédition de Thoutmosis II, chez les bédouins *Chasou*⁷² puis, ayant atteint "*l'âge parfait*", entre dans une sorte de "retraite" sous Hatchepsout⁷³ mais survit au delà, pour finir ses jours sous le règne personnel de Thoutmosis III.

Si l'on attribue à Ahmes Pennekhbet l'âge plausible de 18 ans à la mort d'Ahmosis il aura vécu au minimum:

$$\begin{aligned}
 & 18 \text{ (Ahmosis)} \\
 & + 21 \text{ (Aménophis I)} \\
 & + 13 \text{ (Thoutmosis I)} \\
 & + X \text{ (Thoutmosis II)} \\
 & + 22 \text{ (Hatchepsout)} \\
 & = 74 + X \text{ ans.}
 \end{aligned}$$

Ce total de 74 ans, déjà considérable pour l'Egypte ancienne, nous incite là aussi à attribuer une faible valeur aux X années de notre roi.

⁶⁴ Urk. IV, 53, 14.
⁶⁵ Urk. IV, 55, 2 - 58, 13.
⁶⁶ Urk. IV, 59, 4.
⁶⁷ Urk. IV, 58, 15 - 59, 14.
⁶⁸ Urk. IV, 59, 15 - 61, 1.
⁶⁹ Urk. IV, 35, 16 - 17.
⁷⁰ Urk. IV, 36, 1 - 4.
⁷¹ Urk. IV, 36, 5 - 11.
⁷² Urk. IV, 36, 13 - 15.
⁷³ Urk. IV, 34, 15.

- c) Ahmes de Peniaty "*chef des travaux*" sous Aménophis I, Thoutmosis I et Thoutmosis II, vit encore sous Hatchepsout et même sous le règne personnel de Thoutmosis III⁷⁴ embrassant ainsi un minimum de cinq règnes.

- d) Nebamon voit "*renouveler*" pour lui les faveurs royales sous Thoutmosis II⁷⁵; il a donc vraisemblablement eu une première occasion d'en être bénéficiaire sous le règne précédent, il en est l'objet à nouveau sous Thoutmosis III, à une date non précisée mais postérieure à l'épisode d'Hatchepsout et à la mort de l'épouse royale Nebtou. Sa vie couvre donc la fin du règne de Thoutmosis I, ceux de Thoutmosis II et d'Hatchepsout et enfin une partie de la royauté personnelle de Thoutmosis III.

- e) Inconnu n° 1: ce personnage, identifié, probablement à juste titre, par Gauthier⁷⁶ et Reisner⁷⁷ avec le vice-roi de Nubie Seni et dont la biographie fut gravée sur la facade extérieure sud-ouest du temple de Semneh, connut une première promotion sous Ahmosis⁷⁸ puis un renouvellement des faveurs royales sous le règne de son successeur Aménophis I. Sous Thoutmosis I, il devint vice-roi de Nubie⁷⁹ et, sous Thoutmosis II, bénéficia au moins une fois de faveurs royales⁸⁰: "*première occasion de renouvellement des faveurs du roi de Haute et Basse Egypte Aa-Kheper-en-Rê*". Le texte est ensuite abîmé, un cartouche réapparaît peu avant la fin; pour celui-ci deux restitutions ont été proposées: pour Sethe⁸¹ Thoutmosis II, pour Breasted⁸² Thoutmosis III, ce qui est plus vraisemblable dans la mesure où le texte se trouve sur un édifice daté de ce dernier roi et sur une adjonction probablement postérieure à l'an XXII⁸³. Sa vie aurait donc embrassé les règnes d'Ahmosis, d'Aménophis I, de Thoutmosis I, de Thoutmosis II, d'Hatchepsout et de Thoutmosis III ce qui donne, nous l'avons vu pour Ahmes-pennekhet, un total d'environ 74 ans, sans compter le règne de Thoutmosis II.

⁷⁴ Urk. IV, 52.

⁷⁵ Urk. IV, 150, 12.

⁷⁶ H. Gauthier, dans: RecTrav 39, 1921, 179.

⁷⁷ G. Reisner, dans: JEA 6, 1920, 28.

⁷⁸ Urk. IV, 40, 4.

⁷⁹ Urk. IV, 40, 14.

⁸⁰ Urk. IV, 41, 10.

⁸¹ Urk. IV, 41, 14.

⁸² J.H. Breasted, AR II, § 66.

⁸³ La partie qui nous intéresse n'est pas datée dans la publication de D. Dunham & J.H.A. Janssen, Semna-Kumma, 1960, la graphie du nom d'Horus "*Mery Re*" n'apparaît cependant pas avant l'an XXXIII, en outre la reine Hatchepsout est totalement absente de cette 3ème phase de construction postérieure donc à l'an XXII.

- f) Senimes nourricier du fils royal Ouadjmes⁸⁴, occupait cette fonction sous Thoutmosis I, il survécut aux règnes de Thoutmosis II et d'Hatchepsout et fit exécuter sa stèle en "l'an XXI" de Thoutmosis III, connaissant donc au moins quatre règnes.

- g) L'inconnu n° 2, mentionné sur un cône funéraire provenant d'une tombe à Cheikh-abd-el-gournah⁸⁵, vécut sous les règnes d'Ahmosis, d'Aménophis I, de Thoutmosis I, de Thoutmosis II et jusqu'au règne commun d'Hatchepsout et de Thoutmosis III.

Si aucune évaluation précise n'est directement déductible de ces témoignages biographiques, on peut cependant constater que tous ces personnages connurent les règnes de quatre rois et, pour trois d'entre eux, ceux de six rois. Les règnes intermédiaires, entre Ahmosis et Thoutmosis III, y compris celui de Thoutmosis II, durent donc être assez brefs.

7) La progéniture de Thoutmosis II:

Deux enfants de Thoutmosis II seulement sont connus avec certitude, Thoutmosis III né de la reine Isis et Néféroù-Rê, née de la grande épouse royale Hatchepsout. Thoutmosis III ne semble d'ailleurs avoir été qu'un très jeune enfant à la mort de son père⁸⁶ puisque dans la biographie d'Ineni⁸⁷ on apprend qu'Hatchepsout dût exercer la régence tandis qu'un autre texte nous révèle que le roi était alors "*comme celui qui est dans son nid*"⁸⁸, "*un enfant royal*", "*un rejeton divin qui est dans son sanctuaire*"⁸⁹. Néféroù-Rê ne paraît pas non plus bien âgée à cette date si l'on en croit la biographie d'Ahmes Pennekhbet qui, Hatchepsout étant déjà devenue Maât-ka-Rê, "*a élevé sa fille aînée, la fille royale Néféroù-Rê alors qu'elle n'était encore qu'une enfant au giron*"⁹⁰; d'ailleurs, sur les statues de Senmout la princesse paraît encore fort jeune.

Une dernière princesse, la "*fille royale Méryt-noub*", pourrait aussi être une fille de Thoutmosis II puisqu'un des très rares documents la mentionnant porte aussi le nom de ce roi⁹¹.

⁸⁴ Stèle Caïre JE 27815. E. Grébaut, Le Musée Egyptien 1, pl. II, 4 - 5; G. Daressy, dans: ASAE 1, 1900, 101 - 103.

⁸⁵ LD. III, 39e = G. Roeder, Aegyptische Inschriften II = N. de G. Davis & F. Macadam, Egyptian funerary cones, no 375.

⁸⁶ W. Helck, dans: ZAS 85, 1960, 24 - 25, stèle revue per W. Murnane, Ancient Egyptian Coregencies, 1977, 35.

⁸⁷ Urk. IV, 59, 12 - 17.

⁸⁸ Urk. IV, 157, 3.

⁸⁹ Urk. IV, 157, 7 - 8.

⁹⁰ Urk. IV, 34, 14 - 16.

⁹¹ W.C. Hayes, Scepter II, 79.

En fin de compte, Thoutmosis II semble avoir eu bien peu d'enfants et ceux ci paraissent avoir été très jeunes au décès de leur père. Cela s'explique sans doute par le fait qu'il ne devait pas être encore sorti de l'enfance lors de son accession au trône et qu'il disparût peu de temps après avoir été en âge de procréer.

8) Les momies royales comme sources d'informations chronologiques

Trois momies royales auraient pu nous fournir des indices quant à la longueur du règne de Thoutmosis II:

- a) Celle d'Hatchepsout, en soustrayant de son âge la durée du règne personnel de la reine et celle de celui de son père Thoutmosis I, on aurait obtenu une longueur minimale de présence sur le trône de Thoutmosis II.

La momie d'Hatchepsout n'est malheureusement pas encore identifiée: A.P. Leca⁹² propose le corps CGC 61070 qui a, par ailleurs, été attribué par J.E. Harris⁹³ à la reine Tiye, attribution réfutée avec de très bons arguments par R. Germer et G. Robins⁹⁴.

- b) Celle de Thoutmosis III, CGC 61668; il suffirait de déduire de son âge les 54 ans de règne du souverain pour avoir une durée minimale du règne de son père.

Soumise à l'étude anthropologique de Smith⁹⁵ la momie de Thoutmosis III a refusé de livrer son âge au savant. Les études récentes de J.E. Harris et E.F. Wente⁹⁶ ont révélé qu'il s'agissait du corps d'un homme de 35 à 40 ans! Ce n'est donc pas la dépouille mortelle du grand conquérant⁹⁷.

- c) Et bien entendu, la momie de Thoutmosis II lui-même; en retranchant alors l'âge du roi à son accession au trône (que nous avons estimé se situer aux alentours de 12 - 13 ans) de l'âge du roi à sa mort, une estimation très précise de la durée de son règne apparaîtrait.

⁹² A.P. Leca, Les momies, 151

⁹³ J.E. Harris & autres, Mummy of the "Elder Lady" in the Tomb of Amenhotep II, Science n° 200, 1978, 1149 - 1151.

⁹⁴ R. Gerber, Die angebliche Mumie der Teje, dans: SAK 11, 1984, 85 - 91; G. Robins, dans: GM 45, 1981, 63 sq.

⁹⁵ E. Smith, The Royal Mummies, 38.

⁹⁶ J.E. Harris & E.F. Wente, An X-ray Atlas of the royal Mummies, 1980, 138.

⁹⁷ G. Robins, dans: GM 45, 1981, 63 sq.

La momie CGC 61066 attribuée au roi fut découverte par Brugsch⁹⁸ dans la cachette royale de Deir-el-bahari. Elle était contenue dans un cercueil de remploi portant le nom du souverain curieusement écrit "*Kheper-aâ-en-Rê*" et peut-être palimpseste sur "*Kheper-aâ-ka-Rê*"⁹⁹. Les bandelettes enveloppant le corps portaient un autre texte¹⁰⁰ relatant le réenterrement de Thoutmosis II par Paynedjem; le nom du roi y est à nouveau étrangement déformé en "*Aa-en-Rê*" avec omission du "*Kheper*" attendu. Les inscriptions du cercueil et des bandelette forment cependant un faisceau d'indices suffisant pour établir que les prêtres de la XXIème dynastie, lorsqu'ils renouvelèrent l'inhumation, étaient persuadés - ou feignaient de croire - qu'ils étaient en présence du corps de Thoutmosis II.

La momie elle même fut examinée par Smith¹⁰¹; l'anatomiste avait ainsi noté que le roi, quoiqu'atteint de calvitie, ne pouvait être âgé de plus de trente ans. Maspero¹⁰² estime pour sa part qu'il ne devait pas avoir de beaucoup dépassé la trentaine alors que Virchow¹⁰³ pense qu'il avait du mourir jeune, notant cependant que ses incisives étaient fortement usées. Les études plus récentes de J.E. Harris et E.F. Wente¹⁰⁴ ont donné une "fourchette" de 25 ans (minimum) à 30 ans.

Si l'on admet que Thoutmosis II accède au trône vers 12 - 13 ans au maximum et si la momie CGC 61066 est bien celle de Thoutmosis II, son règne aura alors duré entre 13 et 18 ans.

Pour conclure, le nombre de documents datés, l'étude quantitative des scarabées, les témoignages biographiques des contemporains, les indices fournis par la recension des enfants du roi militent pour l'attribution d'un règne très court à Thoutmosis II, d'une durée d'environ trois ans.

Les arguments tendant à allonger cette durée de règne jusqu'à treize ou même dix-huit ans reposent:

⁹⁸ G. Maspero, MMAF I, 1884, 545 - 547.

⁹⁹ G. Daressy, Cercueils des cachettes royales, CGC 61013, 18 et pl. XIII.

¹⁰⁰ G. Maspero, MMAF I, 1884, 546 fig. 14.

¹⁰¹ E. Smith, The Royal Mummies, 28 - 31.

¹⁰² G. Maspero, MMAF I, 1884, 545 - 547.

¹⁰³ R. Virchow, Die Ägyptischen Königsmumien im Museum zu Bulag, dans: SPAW 34, 1888, 77.

¹⁰⁴ J.E. Harris & E.F. Wente, An X-ray Atlas of the royal Mummies, 1980, 206 - 207.

- sur un chiffre donné par Manéthon dans une liste sujette à caution par les corrections qu'elle doit subir pour s'accorder avec les listes royales officielles,
- sur un an XVIII très controversé et que nous estimons concerner Aménophis II;
- et, finalement, sur une estimation de l'âge de la momie CGC 61066 supposée être celle Thoutmosis II, mais dont l'identification ne nous paraît pas être définitivement établie.

Nous croyons préférable de privilégier les données archéologiques et historiques par rapport aux informations tirées de Manéthon ou de l'examen des momies royales et d'estimer que Thoutmosis II ayant accédé au trône vers l'âge de 12 - 13 ans mourût après un règne d'à peu près trois ans à l'âge d'environ 15 - 16 ans.

II LES CONSEQUENCES SUR LA DATATION DES MOMIES ROYALES

Nous venons de voir que l'âge estimé de la momie attribuée à Thoutmosis II ne s'accorde pas avec les données archéologiques du règne; d'autres indices contribuent à jeter un doute sur l'identité de ce corps:

- les bras sont croisés à la hauteur de la poitrine comme ceux de Séthi I et Ramsès II mais, contrairement à ceux de d'Aménophis II et de Thoutmosis IV qui étaient croisés à la base du thorax; or les momies de ces deux derniers souverains sont identifiées avec un certain degré de certitude et se situent chronologiquement plus près de Thoutmosis II.
- le sexe du roi n'est pas circoncis, à l'inverse d'Aménophis II, Thoutmosis IV et Ahmès-sapair.

Il est par ailleurs patent que les momies attribuées à certains rois ne sont pas les momies de ces souverains¹⁰⁵. Les textes des bandellettes et des cercueils sont donc loin de certifier l'identité des corps qu'ils renferment.

L'ensemble de ces constatations nous conduit à réfuter l'attribution de la momie CGC 61066 à Thoutmosis II et à admettre que le corps de ce souverain manque ou demeure non identifié¹⁰⁶. Nous allons examiner ce qu'il en est de sa tombe.

¹⁰⁵ G. Robins, dans: GM 45, 1981, 63 sq.

¹⁰⁶ Il faut aussi envisager la possibilité d'un corps faisant défaut dans le cas, par exemple, de la mort du souverain en territoire étranger, ou de la disparition par noyade. La question des incertitudes planant sur la momie et la tombe du souverain demeure alors définitivement insoluble.

III LA TOMBE DE THOUTMOSIS II ET L'HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DES ROIS

La statue d'Hapouseneb conservée au Musée du Louvre¹⁰⁷ fait mention sur sa face antérieure, qui comporte des cartouches originaux¹⁰⁸ de Thoutmosis II, du creusement d'une tombe pour un pharaon qui, d'après le pronom masculin, .f doit être Thoutmosis II et non Hatchepsout: "(il me promît) *responsable des travaux pour sa tombe*".

Aujourd'hui cependant, cette tombe mise en chantier par Hapouseneb n'est pas formellement identifiée.

Aucune tombe ne porte le nom de Thoutmosis II ou ne peut, sur la foi d'autres indices, lui être attribuée avec certitude.

Habituellement, c'est la tombe 42 de la Vallée des Rois, découverte par Carter¹⁰⁹ qui est proposée comme sépulture de ce roi; c'est ainsi l'avis de Hayes¹¹⁰, de Schott¹¹¹, de E. Thomas, quoiqu'avec certaines réserves¹¹², de E. Hornung, dans un article magistral consacré à l'identification de la tombe de Thoutmosis II¹¹³ et d'H. Altenmüller¹¹⁴ qui estiment qu'elle s'intègre bien dans un processus de développement progressif, logique, continu et régulier du plan des tombes royales.

Cette séduisante théorie achoppe cependant sur plusieurs points:

- Aucun indice archéologique ne soutient cette identification, au contraire les dépôts de fondation sont formels¹¹⁵: la tombe fut mise en chantier pour la reine Méryt-Rê-Hatchepsout, la grande épouse royale de Thoutmosis III. Si, curieusement, elle semble¹¹⁶ avoir été occupée par la famille d'une nourrice royale, Sentnay¹¹⁷

¹⁰⁷ Louvre AE 06307; Urk. IV, 472, 13.

¹⁰⁸ Après avoir nous-même observé de près le document, nous considérons que les cartouches de la face antérieure de la statue sont originaux.

¹⁰⁹ H. Carter, dans: ASAE 2, 1901, 196 - 200.

¹¹⁰ W.C. Hayes, Royal Sarcophagi, 7 - 10.

¹¹¹ S. Schott, dans: NAWG 4, 1958, 322.

¹¹² E. Thomas, Royal Necropoleis, 1966, 78 sq.

¹¹³ E. Hornung, Das Grab Thutmosis'II, dans: RdE 27, 1975, 126 - 131.

¹¹⁴ H. Altenmüller, dans: SAK 10, 1983, 27.

¹¹⁵ E. Thomas, Royal Necropoleis, 79. D'autres dépôts de fondation ont été trouvés dans la Vallée des Rois: tombe 20 (Hatchepsout), Ibid., Royal Necropoleis, 75; tombe 38 (dite de Thoutmosis I, dépôts anépigraphes). Ibid., 72; Tombe 22 (Aménophis III, mais dépôts au nom de Thoutmosis IV). Ibid., 82.

¹¹⁶ Il se peut que le matériel se trouve dans la tombe 42 de façon intrusive, projeté dans l'entrée par les pillards depuis la tombe 32 toute proche, par exemple.

¹¹⁷ E. Thomas, op.cit., 79.

et d'une épouse royale, Baket-Rê¹¹⁸, contemporaines d'Aménophis II, cela ne milite pas plus en faveur d'une attribution à Thoutmosis II.

- Le sarcophage anépigraphé qui s'y trouvait est rectangulaire¹¹⁹, à l'instar de celui d'Hatchepsout - épouse royale¹²⁰, et non à sommet arrondi en forme de cartouche comme c'est alors la règle pour les sarcophages royaux.
- La plan régulier, notamment avec ses angles droits, incite plutôt à placer la tombe 42 entre la tombe 34 de Thoutmosis III et la tombe 35 d'Amenophis II, ou même plus tard, comme l'avait déjà proposé E. Thomas¹²¹, ce qui s'accorde en outre avec les renseignements fournis par les dépôts de fondation.
- La tombe 42 de dimensions déjà respectables quoiqu'encore inachevée pouvait-elle avoir été exécutée aussi complètement durant le très bref règne de Thoutmosis II¹²²?
- Enfin, la succession des travaux de creusement des tombes royales et donc la typologie évolutive qui en a été déduite, sont loin d'être assurées. Nous examinerons plus en détail cette question un peu plus loin.

D'autres tombes ont été proposées pour Thoutmosis II, particulièrement les numéros 32 et 39¹²³ qui n'offrent cependant aucun indice convaincant, ou, encore, le curieux "Bab-el-maleq"¹²⁴ qui, non plus, ne convient pas, appartenant de toute évidence à la série des tombes de falaises creusées pour les reines et princesses de la fin de la XVIIème et du début de la XVIIIème dynastie.

¹¹⁸ E. Thomas, *Royal Necropoleis*, 79, 1966, 79 et 2 canopes publiés par Mariette, *PM I/2/2*, 586.

¹¹⁹ H. Carter, dans: *ASAE* 2, 1901, pl. I,2; W.C. Hayes, *Royal Sarcophagi*, pl. II.

¹²⁰ W.C. Hayes, *Royal Sarcophagi*, pl. I.

¹²¹ E. Thomas, *op.cit.*, 75. Cet auteur estime que la tombe 42 se situe typologiquement après la 35.

¹²² On ne sait hélas pas combien de temps prenait le creusement d'une tombe royale J. Černý, dans: *C.A.H.*, 622. propose une durée dépassant rarement deux ans et D. Valbelle, dans: *Les ouvriers de la tombe*, 91, n.5 et 6. mentionne des décors achevés en l'an IV. Ces données concernent cependant la XIXème dynastie et ne peuvent sans danger être extrapolées aux tombes de la XVIIIème dynastie où le travail semble avoir adopté une organisation différente.

¹²³ E. Hornung, *Das Grab Thutmosis'II*, dans: *RdE* 27, 1975, 125.

¹²⁴ J. Romer, dans: *MDAIK* 31, 1976, 193 - 194. J. Vandier proposait dans son *Manuel II*, 231 une inhumation de Thoutmosis II dans la tombe 38 de Thoutmosis I après le transfert de ce dernier dans la tombe 20 d'Hatchepsout; nous verrons plus loin que nous avons partiellement retenu cette intéressante hypothèse.

Il n'est pas impossible aussi que la tombe de Thoutmosis II, peut-être une simple excavation à peine ébauchée ait déjà été retrouvée mais que, rendue totalement anépigraphie à la suite de pillages, elle ne puisse jamais être identifiée.

Enfin, l'absence de tombe avérée, alliée au fait qu'aucune trace de matériel funéraire, sarcophage, canope, statuette, ouchebti (l'existence de ces derniers n'est cependant pas prouvée à cette époque) ne soit parvenue jusqu'à nous, permet de supposer que la sépulture de ce roi reste encore à découvrir dans la nécropole thébaine et, puisque sa momie n'est toujours pas identifiée, que sa dépouille mortelle y repose encore. En revanche, le fait qu'une momie - même si ce n'est certainement pas celle de Thoutmosis II - ait été inscrite au nom de ce dernier par les prêtres de la XXI^{ème} dynastie, qui étaient bien mieux informés que nous ne le sommes de l'état de violation des sépultures royales, implique qu'ils avaient de bonnes raisons de croire - peut-être l'avaient-ils constaté de visu - que sa tombe avait été pillée.

IV HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DES ROIS

La première tombe creusée dans la Vallée des Rois est supposée être la sépulture faite par Ineni¹²⁵ pour Thoutmosis I généralement identifiée à la tombe 38¹²⁶. J. Romer¹²⁷, avec de très bons arguments, a montré que cette attribution était contestable:

- Le sarcophage qui s'y trouvait¹²⁸ a certainement été exécuté par l'un des successeurs du roi¹²⁹, très vraisemblablement Thoutmosis III, car ses dimensions sont plus voisines de celles de la cuve de ce dernier roi encore en place dans la tombe 34 que de celles d'aucun autre des sarcophages royaux¹³⁰. Or, si Hatchepsout avait éprouvé

¹²⁵ Urk. IV, 57, 3 - 5.

¹²⁶ H. Winlock, Notes on the Reburials of Thutmosis I, dans: JEA 15, 1929, 59 sq. et la plupart des auteurs à sa suite.

¹²⁷ J. Romer, dans: JEA 60, 1974, 119 - 133.

¹²⁸ W.C. Hayes, Royal Sarcophagi, 163 - 165.

¹²⁹ L'inscription rapporte: "*par son fils qui fait vivre son nom*", mais sans préciser le nom du souverain. Notons que "*fils*" peut être entendu "*descendant*".

¹³⁰ Mensurations du cercueil de la tombe 38: 248,5 x 90,5 x 100,5; de la tombe 34: 236 x 85 x 97,5. Notre collègue C. Loeben, que nous remercions vivement, nous a indiqué qu'il avait même un certain nombre d'arguments tendant à prouver que le sarcophage de la tombe 38 fut exécuté après celui de la tombe 34.

le besoin de faire modifier l'un de ses sarcophages pour l'inhumation de son père dans la tombe 20¹³¹, c'est donc que la cuve *originale* de ce dernier avait été laissée dans sa propre tombe. Comme elle n'a pas été retrouvée dans la tombe 38 il faut bien supposer que la tombe originale de Thoutmosis I se situe ailleurs et que la tombe 38 date de la réinhumation du roi sous Thoutmôsis III.

- Les chambres funéraires de forme ovale ne sont ni une exclusivité ni une nécessité des tombes royales, d'une part, parce que Hatchepsout puis tous les successeurs de Thoutmosis III à commencer par Aménophis II s'en passeront et, d'autre part, parce qu'on trouve cette disposition dans la tombe 42 qui est, nous l'avons vu, très vraisemblablement celle d'une grande épouse royale. J. Romer¹³² en conclut donc que ce type de chambre n'est qu'une particularité éphémère du règne de Thoutmosis III. Nous le suivons sur ce point.

Si, d'une part, les tombes 38 et 42 ne peuvent être les sépultures originales respectives de Thoutmosis I et II et si par ailleurs la Vallée des Rois, qui a été très exhaustivement fouillée, n'a pas révélé de traces des inhumations de ces deux souverains, c'est probablement parce qu'elles durent s'effectuer ailleurs que dans cette vallée qui n'était pas encore La Vallée des Rois.

Hatchepsout devient ainsi le premier "pharaon" à choisir la célèbre nécropole pour y installer sa demeure d'éternité. Ceci n'est pas véritablement surprenant, compte tenu du lien spatial qui unit la tombe 20 au site du temple de Deir el Bahari.

Une nouvelle logique apparaît dans le choix d'implantation des tombes royales, montrant une tentative de développement régulier vers le Sud-Ouest valable, des tombes de la XI^{ème} dynastie à el-Tarif à celle Thoutmosis III dans la Vallée des Rois en passant par les tombes royales de la XVII^{ème} dynastie à Dra-abou-el-nagah, celle d'Aménophis I située plus à l'ouest dans le "djebel"¹³³, et celle d'Hatchepsout.

¹³¹ W.C. Hayes, *Royal Sarcophagi*, 157 - 160

¹³² J. Romer, dans: *JEA* 60, 1974, 119 - 133.

¹³³ E. Thomas, *Royal Necropoleis*, 71 et 170. Il n'est pas assuré cependant que cette tombe appartienne à Aménophis I, on a parfois avancé le nom d'Ahmes Nefertari: J. Romer, dans: *MDAIK* 32, 1976, 191 - 206.

Le fond de la vallée étant atteint sous Thoutmosis III on repart alors vers le Nord avec Aménophis II et un projet de Thoutmosis IV¹³⁴ dans la Vallée des singes.

La tombe originale de Thoutmosis I, creusée sous la direction d'Ineni et la tombe de Thoutmosis II seraient en conséquence à chercher dans les falaises situées entre la tombe 20 d'Hatchepsout et le site de la tombe d'Aménophis I à Dra-abou-el-nagah.

Nous avons nous même effectué des prospections dans le secteur et découvert des indices encourageants mais encore trop ténus pour constituer des preuves.

Nous proposons, pour conclure, l'hypothèse suivante:

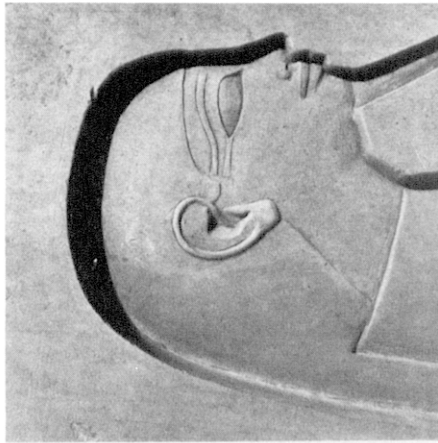
A la mort de Thoutmosis I, le roi est inhumé dans une tombe, encore inconnue mais que nous supposons se situer entre Dra-abou-el-nagah et la Vallée des Rois, que lui a fait creuser Ineni. Quand survient le décès de son successeur Thoutmosis II, après à peine trois ans de règne, il n'y a peut-être pas de sépulture achevée pour accueillir le corps embaumé du jeune souverain qu'on dépose alors dans une modeste excavation. Lorsqu'Hatchepsout décide de faire reposer son père dans sa propre sépulture, la tombe 20, on transfère alors Thoutmosis I et une partie de son matériel funéraire léger dans cette nouvelle tombe et on modifie les inscriptions du sarcophage d'Hatchepsout afin de les adapter pour son père, tandis que Thoutmosis II, bénéficiant à son tour de l'opération, est, lui aussi, "déménagé" et devient l'unique occupant de la tombe originale de Thoutmosis I certainement plus fastueuse que la précédente et opportunément libérée.

A l'accession au trône de Thoutmosis III, il faut à nouveau transférer le corps de Thoutmosis I afin de l'éloigner du voisinage inconvenant de l'usurpatrice. La tombe originale du roi est cependant encore occupée par Thoutmosis II. Aussi, afin de réduire les réouvertures de tombes et les transferts de momies et de matériels funéraires royaux, dans le but également, sans doute d'assurer à son père et à son grand-père des tombes individuelles honorables et présentant les caractères de dignité convenant à des rois qui étaient non seulement ses ancêtres mais aussi les garants de sa légitimité, Thout-

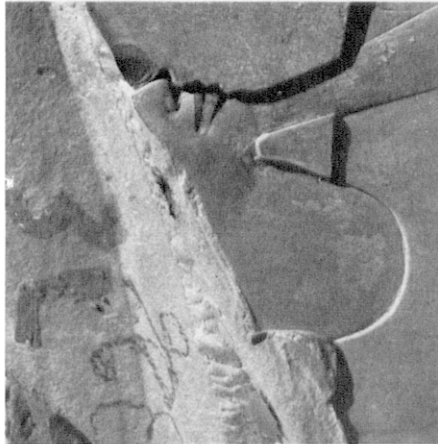
¹³⁴ Tombe 22 d'Aménophis III dans la Vallée de l'Ouest dont les dépôts de fondation sont au nom de Thoutmosis IV: E. Thomas, op.cit., 83.

mosis III dota-t-il Thoutmosis I d'une nouvelle tombe, la tombe 38, pourvue d'un nouveau sarcophage. L'une et l'autre présentent d'ailleurs des caractères typiques de l'époque de Thoutmosis III. Il ordonna encore qu'on y rassemble les éléments de matériel funéraire précédemment apportés dans la tombe 20, fit compléter l'ensemble et décida d'y faire déposer la dépouille mortelle de son grand-père.

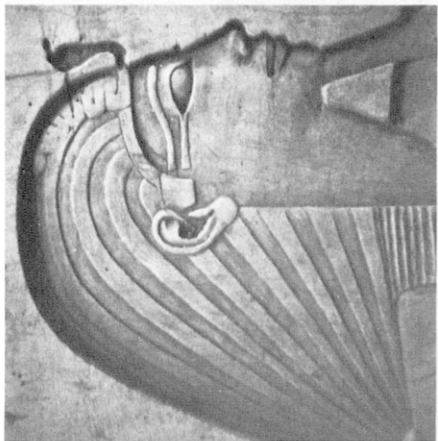
Beaucoup plus tard, toutes ces sépultures - ou presque - furent systématiquement mises au pillage et les momies royales, souvent totalement dépouillées de leurs bandelettes, et donc de leur identité, furent pieusement réemmaillotées et réattribuées par les prêtres de la XXI^{ème} dynastie en fonction des listes de tombes violées dont ils disposaient puis enfin rassemblées dans deux cachettes, l'une à Deir-el bahari dans la tombe d'Inhapi, l'autre dans la Vallée des Rois, dans la tombe d'Aménophis II.



KARNAK, MPA 200 LG



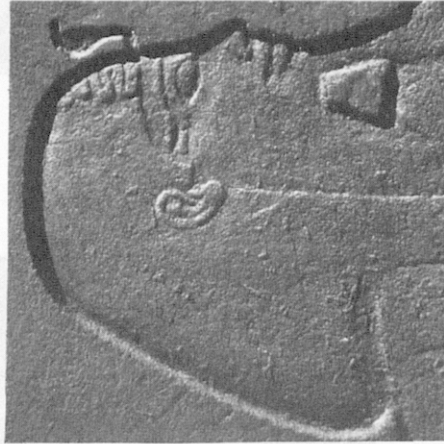
KARNAK, MPA 326 LG



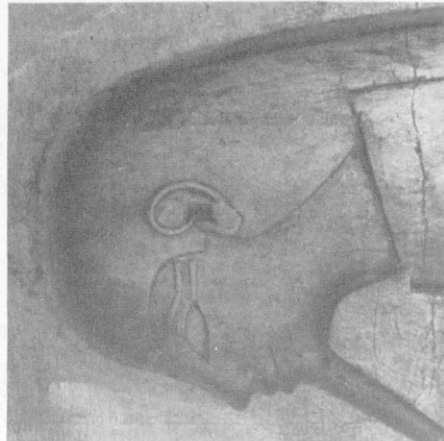
KARNAK, MPA 342 LG



KARNAK, MPA 409 LG



KARNAK, MPA 409 LG



KARNAK, MPA 290 LG

Portraits de Thoutmosis II sur des bas-reliefs de Karnak entposés au "musée de plein air" et au magasin "Cheikh-Labib"



KARNAK, CL 114 G



KARNAK, MPA 544 IG



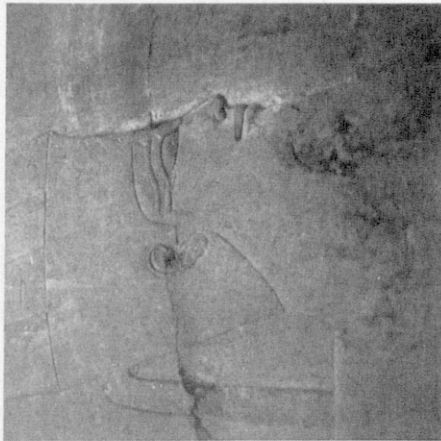
KARNAK, MPA 409 LG



KARNAK, MPA 544 LG



KARNAK, MPA 409 IG



KARNAK, CL 112 G

Portraits de Thoutmosis II sur des bas-reliefs de Karnak entposés au "musée de plein air" et au magasin "Cheikh-Labib"